TOUS concernés, tous mobilisés POUR l'abandon de la réforme de la formation

Démocratiser l'école, faire réussir tous les élèves, lutter contre l'échec scolaire exige une toute autre réforme : le maintien des IUFM, de l'année de PE2 et davantage de formation pédagogique et professionnelle !

Enseigner est un métier qui s'apprend !

Avec cette réforme, c'est la formation professionnelle qui est abandonnée !
Dans le nouveau concours les aspects didactiques et pédagogiques, sont marginalisés.

Durant l'année de stagiaire, la formation professionnelle est réduite à une adaptation à l'emploi, pour répondre aux besoins immédiats d'une responsabilité de classe. Les maîtres formateurs devront accompagner les stagiaires mais aussi les étudiants en responsabilité, sans que leurs conditions de travail et leur décharge de service ne soient améliorées. Le ministère prévoit que les stagiaires soient accompagnés par des « *enseignants expérimentés* ». Un tel dispositif de compagnonnage aura pour conséquence de désorganiser les écoles au détriment des élèves et des équipes.

L'expérience risque donc de s'avérer difficile pour les lauréats des concours comme pour les équipes d'enseignants et les élèves.

Le gouvernement met en contre-point de sa réforme de la formation des enseignants une « *revalorisation* » des débuts de carrière. Mais les annonces sont bien loin d'une véritable revalorisation.

A travers cette réforme, c'est la conception du métier et l'avenir de l'école qui sont en jeu. La mobilisation de tous, de la maternelle à l'université, est nécessaire pour obtenir l'abandon de cette réforme.

SNUipp
http://www.snuipp.fr

SNUipp
Fédération Syndicale Unitaire

Journée d'action nationale
Formation des enseignants
Jeudi 20 mai 2010

Un modèle de formation inadapté

Le nouveau modèle de formation présente une véritable séparation entre les aspects disciplinaires et professionnels : les aspects disciplinaires relèvent seulement du master et de l'université ; les aspects professionnels de l'accompagnement sur le terrain.
Cette séparation est artificielle, inopérante et contraire à une formation en alternance.
Aucun cadrage concernant les volumes horaires d'enseignement et aucune référence à un cadre national de plan de formation ne sont prévus.
Les IUFM (Instituts Universitaires de Formation des Maîtres) ne sont même plus mentionnés par le ministère et les coopérations entre universités au niveau académique inexistante dans les textes.

La formation des enseignants risque d'être très différente d'une académie à une autre.

Enseignants précaires ?

Dès cette année, le ministère a offert des stages en responsabilité aux étudiants inscrits en préparation au concours à l'IUFM ou en première année de master à l'université.
Sans préparation suffisante, sans connaissance préalable de la classe, sans réflexion postérieure au stage, cette découverte brutale de la classe est la pire des méthodes de formation !

Le SNUipp s'oppose à **l'utilisation d'étudiants comme moyen de remplacement et demande la création de postes nécessaires** pour répondre aux besoins de remplacements.
Il exige une véritable formation en alternance à l'IUFM.

La réussite des élèves ne peut s'accommoder de bricolages aussi irresponsables !

Revalorisation : le tour de passe-passe

Pour les nouveaux enseignants, dès 2011, le ministre **décale d'une année** le recrutement en tant que fonctionnaires stagiaires.
Avec ce tour de passe-passe, c'est plus de **15 000 €** par stagiaire qui sont économisés par le gouvernement.

Bac +	Aujourd'hui	Demain
4 ans	Préparation concours (étudiant)	Master 1 (étudiant)
5 ans	Fonctionnaire stagiaire Rémunéré et formé en alternance **1384 € / mois**	Master 2 (étudiant) **+ Concours** Possibilité au plus de 3000 € d'indemnité de stage
6 ans	Fonctionnaire titulaire en poste 1566 € /mois	Fonctionnaire stagiaire en poste 1626 € /mois

La titularisation est reculée d'un an.
Avec cette « *réforme* », les lauréats du concours seront fonctionnaires stagiaires **en responsabilité d'une classe sans véritable formation professionnelle.**
La pseudo « ***revalorisation*** », promise par le président de la République, ne concernera qu'un quart des enseignants.
A cela s'ajoute **l'allongement de la carrière** d'un an, au moment de nouvelles attaques contre les retraites.

Place des maîtres formateurs

La circulaire qui vient de centrer les missions des maîtres formateurs, sans augmentation de leur temps de décharge sur l'accueil dans la classe, le suivi et l'accompagnement des professeurs stagiaires,
A quoi s'ajoutent la formation des étudiants en M1 et M2 sur le terrain, à l'université et la formation continue. Reconnus indispensables, leur nombre doit être considérablement augmenté pour faire face aux besoins et améliorer leurs conditions de travail.

SNUipp
Fédération Syndicale Unitaire